

Formulaire d'autorisation de traitement des données personnelles des mineurs de moins de quinze ans

Document à renvoyer à l'adresse : dpo@ffepgv.fr

Conformément à l'article 20 de la loi du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, l'âge de la majorité numérique est fixé à quinze ans en France. Ainsi, les mineurs de moins de quinze ans ne peuvent consentir seuls au traitement de leurs données à caractère personnel.

C'est la raison pour laquelle la FFEPGV envoie ce formulaire aux utilisateurs de moins de quinze ans souhaitant se créer un compte sur le Portail fédéral, puisque celui-ci implique du traitement de données à caractère personnelles.

Par le présent document, le mineur de moins de quinze ans et son représentant légal reconnaissent :

- avoir pris connaissance de la note d'information intitulée « *Information sur le traitement de vos données personnelles pour la création d'un espace membre sur le Portail fédéral* »
- consentir à la collecte et l'utilisation des données personnelles du mineur par la FFEPGV dans le cadre de cette création de compte, selon les modalités énoncées par la note d'information.

Pour la création du compte de :

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Fait à

Le

Représentant légal du mineur

Nom et Prénom :

Signature :

Utilisateur mineur

Nom et Prénom :

Signature :